

Rentrée 2016: un pack sérénité proposé aux entreprises pour les parents

Publié le 27/08/2016 à 08:00



Une crèche privée dont les places sont réservées pour leurs salariés par des entreprises (Crédit Photo Figaro). *Crédits photo : François BOUCHON/Le Figaro*

L'entreprise joue un rôle central pour concilier vie de famille et vie au travail. Trois entreprises sont parties de ce constat pour proposer un pack sérénité aux ressources humaines pour leurs salariés.

À la veille de la rentrée scolaire, les parents n'ont pas le temps de s'ennuyer! Acheter un beau cartable, trouver une crèche et une nounou, remettre les enfants dans le bain... et s'occuper également du retour au bureau! Pour les soutenir dans leur organisation, trois entreprises spécialisées dans les services à la personne se sont associées pour proposer un «Pass Family Entreprise». La Maison Bleue (spécialiste de la gestion des crèches), Acadomia (spécialiste de l'accompagnement personnalisé) et O2 (leader dans les services à domiciles) offrent en effet un service tout compris aux entreprises pour leurs salariés.

67% des DRH considèrent essentiel d'aider les salariés dans leur équilibre de vie

L'entreprise peut aider ses salariés avec ce pack qui s'occupe de réserver une place en crèche pour leurs enfants, de les garder et de leur trouver du soutien scolaire. Aujourd'hui, il peut arriver que l'entreprise ne puisse pas réserver suffisamment de places pour tous les parents de jeunes enfants, ce Pass y remédie et accompagne l'ensemble des parents. L'offre s'adresse notamment aux ressources humaines qui, avec le développement des politiques RSE (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-responsabilite-societale-des.45921.html>), s'intéressent de plus en plus à l'équilibre des salariés dans leur vie quotidienne.

Près de sept DRH (https://fr.wikipedia.org/wiki/Directeur_des_ressources_humaines) sur dix affirment qu'il est de leur intérêt d'aider les parents salariés à concilier vie familiale et travail. Certains employeurs permettent par exemple à leurs salariés d'adapter leurs horaires en fonction des obligations parentales, et 43% des parents salariés considèrent cela comme une priorité. Quelques sociétés ont même mis en place un «guide de la parentalité en entreprise», il propose notamment un quizz d'autoévaluation à réaliser par le manager, afin de favoriser la prise de conscience sur le sujet, et effectue un rappel de la loi. Avec ce type d'actions concrètes, les entreprises ravissent leurs équipes qui sont par conséquent plus motivées à travailler dans de bonnes conditions.

Julia Blancheton